

Taux de participation aux bénéfices des fonds en euros et performances 2023 des contrats d'Altaprofits, assurés par Generali Vie

Altaprofits, Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet, partage les taux de participation aux bénéfices des fonds en euros et les performances 2023 de ses gestions pilotées pour ses contrats **Altaprofits Vie (assurance vie)** et **Altaprofits Capitalisation (capitalisation)**, assurés par **Generali Vie**.

En 2023, nets de frais de gestion, hors prélèvements sociaux et fiscaux, pour l'ensemble des données ci-après :

• **Taux de participation aux bénéfices des fonds en euros :**

Eurossima

2,00 %

(contre 1,30 % en 2022 pour les contrats ouverts à compter du 3 janvier 2017)

2,05 %

(contre 1,35 % en 2022 pour les contrats ouverts jusqu'au 2 janvier 2017)

Netissima

de 3,10 % à 4,12 %

(contre 1,53 % à 3,06 % en 2022)

La grille des taux de participation aux bénéfices 2023 servis aux souscripteurs du fonds en euros Netissima est la suivante, à partir d'un taux de base de 2,06 % :

Part des unités de compte (UC) dans l'épargne	En fonction de la part d'UC, coefficient multiplicateur	Taux de participation aux bénéfices net 2023
< 40 %	150 %*	3,10 %
≥ 40 à 50 %	150 %	3,10 %
≥ 50 à 60 %	170 %	3,50 %
> à 60 %	200 %	4,12 %

Source : Generali Vie

* A titre exceptionnel, compte tenu du contexte économique, Generali Vie a décidé de rendre accessible le 2^e niveau de bonification (150 %) sur encours dès 100 % d'investissement en euros ; par conséquent, tous les contrats dont la part d'investissement en unités de compte dans l'encours est inférieure à 50 % ont bénéficié d'un bonus multiplicatif de x 150 % pour l'année 2023.

Au titre des années 2024 et 2025 : sans condition de montant, ni de part en unités de compte, un bonus de **+ 1,50 % net** additionnel aux taux de base, qui seront servis en 2024 et en 2025, sera appliqué pour toute souscription ou versement effectués, **entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 avril 2024**, sur le fonds en euros Netissima.

Les modalités précises sont les suivantes : Le boost sur la collecte vise à bonifier de **1,50 % net le taux de participation aux bénéfices sur les investissements réalisés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024** (1) sur le fonds Netissima pour les années 2024 et 2025.

Ce dispositif concerne les affaires nouvelles ou les versements libres (hors versements libres programmés) effectués entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024, **sans condition sur la part UC**. Les contrats ayant fait l'objet d'un rachat partiel sur cette période ne peuvent pas bénéficier de ce dispositif.

Ce boost sur la collecte se cumule au taux servi sur le contrat (incluant le mécanisme de boost sur le stock(2)) dans une limite de rémunération globale du fonds euros liée au versement de 5,00 % nette de frais de gestion.

Les transferts pactes ne sont plus éligibles à cette opération commerciale.

De plus, tout mouvement de désinvestissement sur le fonds euros éligible entraînera en priorité le désinvestissement de la poche bénéficiant du boost sur la collecte. Toutefois, cette bonification sera attribuée au prorata temporis sur la durée d'éligibilité.

- (1) Il faut entendre par investissements réalisés entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024, les investissements dont le dossier est reçu complet chez Generali entre le 1^{er} janvier et le 30 avril 2024 inclus.
- (2) **Rappel du mécanisme de boost sur stock 2024 : + 50 cts net de frais de gestion dès 50 % d'UC.**

« Portés par la hausse des taux d'intérêts, les assureurs présentent encore cette année des taux de participation aux bénéfices de leurs fonds en euros qui surperforment ceux de l'année précédente. Ces taux sont bons, même très bons pour certains, grâce aux bonus qui augmentent considérablement les taux de base. Les assureurs, et Generali Vie en particulier, ont fait des efforts pour se situer au-delà de 3 %, et qui vont jusqu'à servir plus de 5 % avec le cumul des bonifications. Cela est une très bonne nouvelle pour les épargnants. »,

Stellane Cohen, présidente d'Altaprofits.

• **Performance du fonds croissance nouvelle génération :**

Génération Croiss@nce Durable

3,66 %

(contre 0,05 % en 2022)

Le fonds croissance Génération Croiss@nce Durable a été créé en avril 2021 ; il est le 1^{er} fonds Croissance Solidaire et 100 % en ligne (1). Labelisé Finansol, il traduit l'engagement de Generali France en faveur d'une épargne solidaire par le financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale.

<https://www.finance-fair.org/fr/quels-sont-les-placements-labellises-finansol> - <https://www.generalivie.fr/disclosure>

L'investissement net de frais sur le fonds croissance Génération Croiss@nce Durable supporte un risque de perte en capital partiel à l'échéance. En cas de désinvestissement avant l'échéance, le risque de perte en capital peut être total ou partiel, les montants investis sur le fonds croissance Génération Croiss@nce Durable étant sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant de l'évolution des marchés financiers.

(1) Les modalités de souscription, consultation et gestion en ligne du contrat sont précisées dans la Note d'information valant Conditions Générales du contrat d'assurance vie Altaprofits Vie et du contrat de capitalisation Altaprofits Capitalisation.

• **Performances des gestions pilotées :**

Sur les conseils de Lazard Frères Gestion,

de + 3,36 % à + 8,91 %

LES PROFILS	SRI	2023	2022	Sur 3 ans*	Sur 5 ans*	Depuis création**	Risque***
1	3	3,36 %	-5,72 %	0,69 %	10,19 %	42,04 %	4,35 %
2	4	4,12 %	-6,40 %	2,17 %	14,18 %	51,28 %	5,37 %
3	4	4,79 %	-7,14 %	3,48 %	17,94 %	60,07 %	6,44 %
4	4	5,49 %	-8,03 %	4,60 %	21,49 %	68,53 %	7,55 %
5	4	6,27 %	-8,77 %	5,94 %	25,10 %	76,82 %	8,65 %
6	4	6,86 %	-9,28 %	7,43 %	28,66 %	86,97 %	9,78 %
7	5	7,60 %	-9,91 %	8,65 %	31,57 %	93,43 %	10,84 %
8	5	8,30 %	-10,51 %	9,88 %	34,62 %	100,40 %	11,92 %
9	5	8,91 %	-11,27 %	10,38 %	36,17 %	100,96 %	12,92 %
Carte Blanche	5	4,05 %	-8,72 %	5,67 %	25,95 %	169,20 %	10,43 %

Source : Lazard Frères Gestion

* Cumulées. ** Profil 1 et les suivants : 31/08/2006. Profil Carte Blanche : 28/11/2008.

*** Volatilité depuis lancement.

**En annexe, bilan 2023 & prospective 2024,
par Colin Faivre, Économiste Allocataire de Lazard Frères Gestion.**

Cette gestion pilotée en OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières) est accessible dès 300 euros de versement, au surcoût de + 0,30 %/an de frais de mandat (sachant que les frais de gestion annuels sont de 0,75 % sur les

fonds en euros, 0,84 % sur les Unités de Compte, 0,94 % que les titres vifs actions et 1,00 % sur les ETFs pour Exchange Traded Funds).

**Sur les conseils de Generali Wealth Solutions (GWS),
selon le profil, + 8,74 % et + 12,96 %**

LES PROFILS	SRI	2023	Depuis création *	Risque **
Patrimoine	4	8,74 %	0,33 %	6,19 %
Conviction	5	12,96 %	2,14 %	9,92 %

Source : Generali Wealth Solutions

* Profils introduits le 10/02/2022 (année 2022 incomplète).

** Volatilité 1 an.

**En annexe, bilan 2023 & prospective 2024,
par Arnaud Bouché, directeur général délégué et responsable de la gestion financière de GWS.**

La gestion pilotée GWS est également accessible dès 300 euros de versement. Elle est constituée de deux composantes : un fonds « cœur » investi en ETF (Exchange Traded Funds) et en placements monétaires et, par ailleurs, des fonds dits « satellites ». Sélectionnés en totale architecture ouverte, les gérants de GWS permettent aux épargnants d'accéder aux expertises des meilleures sociétés de gestion de la place. Les frais de mandat sont de + 0,30 %/an, qui s'ajoutent aux frais de gestion administratifs du contrat (les frais de gestion annuels sont de 0,75 % sur les fonds en euros, 0,84 % sur les Unités de Compte, 0,94 % que les titres vifs actions et 1,00 % sur les ETFs pour Exchange Traded Funds).

« Pour créer de la performance dans le temps, la gestion pilotée est une solution pertinente pour l'épargnant qui n'a ni l'envie, ni le temps, ni les connaissances financières pour gérer son épargne. En 2023, comme sur les périodes cumulées et depuis l'origine, notre partenaire historique, Lazard Frères Gestion, confirme ses bonnes performances. Lancé plus récemment, GWS montre la pertinence de la gestion pilotée « Cœur/ Satellite ». Cette gestion innovante avec un fonds cœur composé uniquement d'ETF a donné en 2023 au gérant, le véhicule pour saisir les opportunités des marchés. Les performances sont très bonnes. »,

Stellane Cohen.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital puisque leur valeur est sujette à fluctuation à la hausse comme à la baisse dépendant notamment de l'évolution des marchés financiers. L'assureur s'engage sur le nombre d'unités de compte et non sur leur valeur qu'il ne garantit pas.

En pièce jointe, le communiqué en version .pdf

Contact presse :

Brigitte Huguet - Tél. + 33 1 46 34 78 61 - information-presse@altaprofits.fr

A propos d'Altaprofits : Altaprofits est Courtier et Conseil en Gestion de Patrimoine sur Internet depuis 1999. Son ambition : défendre les épargnants et leur proposer des solutions d'épargne et d'investissement sur Internet associées à l'expertise de conseillers en gestion de patrimoine.

Altaprofits propose :

- Des solutions en épargne, retraite et immobilier conçues pour tous les projets et avec des partenaires assureurs et sociétés de gestion d'actifs de renom. Ses contrats sont régulièrement récompensés par la presse financière et patrimoniale.

- Une équipe de conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue qui accompagne les épargnants dans la construction, la valorisation et la transmission de leur patrimoine. Décryptage de l'actualité économique et financière, clarté et transparence constituent leurs priorités.

- Une plateforme internet altaprofits.com, pour consulter et interagir en toute sécurité et en temps réel sur l'épargne et un robo-advisor qui permet de suivre et d'optimiser la gestion financière de son contrat, en analysant quotidiennement le couple rendement/risque.

Au service de toutes les stratégies patrimoniales, les principaux domaines d'expertise d'Altaprofits sont l'assurance vie, la retraite, l'investissement en immobilier, à travers les SCPI (Sociétés Civiles de Placement Immobilier) et le Private Equity, ainsi que les produits de défiscalisation.

Altaprofits est une Société par Actions Simplifiée (SAS) au capital de 11 912 727,82 euros ayant son siège social au 35-37, rue de Rome - 75008 Paris. Elle est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 535 041 669 et sur le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (www.orias.fr) sous le numéro 11 063 754. Tél. : 01 44 77 12 14 (*appel non surtaxé*) / www.altaprofits.com

Les contrats Altaprofits Vie et Altaprofits Capitalisation sont des contrats d'assurance vie individuel et de capitalisation, libellés en euros et/ou en unités de compte et/ou en engagements croissance donnant lieu à la constitution d'une provision de diversification (fonds croissance), assurés par Generali Vie, entreprise régie par le Code des Assurances.

Les notes d'information valant Conditions Générales de ces contrats sont consultables, téléchargeables et imprimables aux liens suivants :

<https://www.altaprofits.com/assurance-vie/altaprofits-vie/conditions-generales>

<https://www.altaprofits.com/capitalisation/altaprofits-capitalisation/conditions-generales>

Communication à destination des professionnels, sans valeur contractuelle.

La gestion pilotée sur les conseils de Lazard Frères Gestion
Bilan 2023 - Prospective 2024

« 2023 a été une année en demi-teinte pour la gestion pilotée. Les profils affichent des performances positives grâce à la hausse des actions et des obligations mais pas autant qu'ils auraient pu s'ils avaient eu un positionnement moins prudent.

Pour 2023, nous anticipons une poursuite du relèvement des taux directeurs des banques centrales et nous scrutons la matérialisation des effets de ce durcissement monétaire sur l'activité économique. Ce contexte devait selon nous continuer de peser sur les actifs risqués, justifiant une prudence sur les actions et sur le crédit. La hausse des marchés montre que les investisseurs ont été beaucoup plus optimistes que nous et le rebond de fin d'année témoigne de leur confiance dans des baisses rapides et importantes des taux directeurs. L'indice MSCI World All Country des marchés actions mondiaux en dollar a monté de + 20,1 % en 2023, effaçant 80 % de la baisse de 2022. Le Topix en yen a augmenté de + 25,1 %, le S&P 500 en dollar de + 24,2 %, l'Euro Stoxx en euro de + 15,7 % et l'indice MSCI des actions émergentes en dollar de + 7,0 %.

Pour les profils de gestion pilotée, nous avons adressé deux conseils d'arbitrage en mai et en décembre dans lesquels nous avons maintenu la faible exposition aux actions.

Fin mai, nous avons réduit légèrement le poids des actions américaines, européennes de grande capitalisation et japonaises pour renforcer les petites capitalisations européennes dont le niveau de valorisation nous paraissait bas. Nous avons utilisé une partie du monétaire pour renforcer les obligations dont le rendement avait monté avec la hausse des taux d'État et l'écartement des spreads de crédit à la faveur de la faillite de SVB et du sauvetage en urgence du Crédit Suisse. Nous avons renforcé légèrement le monétaire en dollar.

A la toute fin de l'année, nous avons allégé les actions américaines et les grandes capitalisations européennes pour renforcer les petites capitalisations européennes et les actions émergentes qui étaient très en retard en termes de performance et de valorisation. Nous avons réduit la poche obligataire et le monétaire pour renforcer le fonds flexible Lazard Patrimoine SRI qui a actuellement un comportement proche de l'obligataire d'État mais dont la gestion réactive permet d'adapter son allocation aux changements d'environnement.

Pour 2024, l'environnement économique reste complexe. Les marchés anticipent un scénario idéal où l'inflation poursuivrait son ralentissement et la croissance se maintiendrait à un bon niveau.

Notre analyse économique nous amène à rester prudents face à ce scénario. Plusieurs facteurs pourraient compliquer la poursuite de la normalisation de l'inflation. Sur la croissance, les Etats-Unis affichent des signes de résistance, mais aussi des signes d'affaiblissement. Quant à l'Europe, elle flirte avec la récession depuis plusieurs trimestres. Dans ce contexte, il nous semble justifié de maintenir un positionnement prudent, mais nous prenons acte d'une probabilité de soft landing plus élevée. Nous profiterons donc probablement de corrections pour relever l'exposition aux actifs risqués. »,

Colin Faivre,
Économiste Allocataire de Lazard Frères Gestion.

La gestion pilotée sur les conseils de Generali Wealth Solutions (GWS)
Bilan 2023 - Prospective 2024

« Malgré toutes les incertitudes du début de l'année dernière, force est de constater que les marchés financiers ont largement progressé en 2023 avec des performances à deux chiffres et des records historiques sur plusieurs places boursières, comme à Paris, qui s'adjuge sur l'année 16,5 %. L'indice des actions mondiales, le MSCI World, exprimé en euros, a pour sa part bondi de 20,5 %, récupérant ainsi la chute de 12,7 % réalisée l'année précédente. La Chine fait cependant partie des déceptions avec un recul de 22,3 % sur l'année, l'Empire du Milieu n'ayant jamais vraiment réussi à accélérer après l'abandon de sa politique « zéro Covid », qui laissait pourtant espérer en début d'année un redémarrage en trombe de l'économie.

Nous pouvons malgré tout remarquer le côté déséquilibré de la performance des marchés, à trois niveaux, temporel, géographique et sectoriel.

Sur l'indice CAC40, la majeure partie de la hausse annuelle a été réalisée en quelques semaines, au cours des deux premiers mois de l'année, avant une période assez morne jusqu'à l'été. Les marchés ensuite ont subi une nette baisse, inquiétés par la forte hausse des taux d'intérêts, avant de reconquérir leurs plus hauts sur les derniers mois, sur des anticipations de baisse de taux des banques centrales.

Au niveau géographique, les marchés développés ont largement surperformé les marchés émergents qui ne progressent que modestement sur l'année. Il est commun de voir les marchés émergents sous-performer en période de hausse des taux d'intérêts et cette sous-performance a été d'autant plus importante que la Chine a généré des performances largement négatives.

Enfin, le caractère déséquilibré des performances se fait également ressentir au niveau sectoriel, entre les valeurs même constituant les indices. Cela est particulièrement vrai aux Etats-Unis, où les 7 valeurs Google, Amazon, Meta, Apple, Microsoft, Nvidia et Tesla ont représenté à elles seules deux tiers de la performance de l'indice S&P 500 (20,3 % exprimé en euros), indice qui comprend pourtant 500 sociétés. Il convient également de souligner la contre-performance des petites et moyennes

valeurs, pour la troisième année consécutive. Le CAC Small, indice représentatif des petites capitalisations françaises a ainsi perdu sur l'année 2,7 % contre une progression de 16,5 % pour le CAC40, tandis qu'aux Etats-Unis, le Russell 2000 progressait de « seulement » 11,4 % contre 20,3 % pour l'indice des grandes valeurs S&P 500.

2024 sera une année pleine d'incertitudes, sur le plan géopolitique tout d'abord. L'enlisement de la guerre en Ukraine, tandis que les belligérants vont toujours plus loin, le conflit entre Israël et le Hamas, qui menace de s'étendre et d'embraser le Moyen-Orient, ou encore l'élection américaine et l'éventuel retour de Trump, en sont quelques exemples.

Sur le plan économique, la question principale en 2024 sera de savoir si l'économie américaine parviendra, ou non, à éviter la récession. Le PIB de l'Europe pourrait quant à lui légèrement reculer en début d'année. »

Arnaud Bouché,
directeur général délégué et responsable de la gestion financière de GWS.